

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal, tenue le **21^e** jour du mois de **décembre** de l'an **2020**, à **19h00**, à huis clos, par visioconférence et téléphone, à laquelle sont présents :

Présences :

- M. Jocelyn Dion, maire
- M. Ghislain Drouin, conseiller
- M. Donald Grimard, conseiller
- M. Fernand Bourget, conseiller
- M. Yvan Dallaire, conseiller
- Mme Lise Champoux, conseillère
- M. Richard Dubé, conseiller

Absence :

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19h15 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Marie-Ève Gagnon directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2020-12-190

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Fernand Bourget

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit adopté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2021 et du Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
4. Adoption du budget 2021 et du Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
5. Réponse aux questions
6. Levée de la séance

3 Présentation du budget 2021 et du Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023

Le maire présente le résumé du budget 2021, fait la lecture des divers projets pour l'année et décrit le Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023.

	2020	2021
REVENUS	2 242 214\$	2 362 733\$
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	393 310\$	516 377\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	331 242\$	270 245\$
TRANSPORT	732 446\$	727 417\$
HYGIÈNE DU MILIEU	415 287\$	288 545\$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	111 631\$	100 662\$
LOISIRS ET CULTURE	219 491\$	203 248\$
DETTES À LONG TERME	78 807\$	142 237\$
AFFECTATION DU SURPLUS	(40 000\$)	(30 000\$)
RÉSERVES FINANCIÈRES	N/D	39 000\$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	N/D	105 000\$

RÉSUMÉ DE TAXATION

	2018	2019	2020	2021
Valeur imposable	121 784 800\$	121 602 700\$	124 082 500\$	157 617 200\$
Taux du 100\$ d'évaluation	1.09	1.10	1.10	0.88
Matières résiduelles « résidentielles »	165\$	170\$	170\$	170\$
Taux d'intérêt	8%	8%	8%	8%
Nombre de versements	6	6	6	6

PROGRAMMATION TRIENNALE D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023

Catégorie	Description	Dépenses		
		2021	2022	2023
Transport et Voirie	Plan d'ingénieur - Zone humide rue Gosselin Nord	-	40 000,00 \$	
	Plan d'ingénieur - Réfection rue Charland	15 000,00 \$		
	Plan d'ingénieur - Modification Courbe 6e Rang	15 000,00 \$		
	Asphalte 6e Rang	-	150 000,00 \$	
	Asphalte chemin des Lacs		200 000,00 \$	
	Achat nouvelle camionnette	25 000,00 \$		
	Réfection rues Gervais, Pont 2e Rang, rue Mgr-L'Heureux	78 800,00 \$		
	Réfection rues Charland et de l'Église	1 000 000,00 \$		
	Achat d'un 10 roues et d'une boîte	-	30 000,00 \$	250 000,00 \$
	Rechargement et creusage du Rang C	35 000,00 \$		
	Réfection courbe 6e Rang (*attente estimé)		300 000,00 \$	
Amélioration des infrastructures de béton		10 000,00 \$		
		1 221 800,00 \$	830 000,00 \$	550 000,00 \$
Sécurité publique				
Hygiène du milieu	Compteurs d'eau	10 000,00 \$		
	Fermeture du banc Drouin	3 000,00 \$		
Aménagement et urbanisme				
Loisirs et culture	Parc intergénérationnel - Phase 2		20 000,00 \$	
	Toiture Salle Ti-Maurice Landry	40 000,00 \$		
	Fenêtres et portes centre communautaire		80 000,00 \$	
	Réfection du centre communautaire			300 000,00 \$
		1 221 800,00 \$	830 000,00 \$	550 000,00 \$
Financement	Municipalité	108 000,00 \$	810 000,00 \$	400 000,00 \$
	TECQ	1 000 000,00 \$	-	
	Député	35 000,00 \$		
	Autres subventions	78 800,00 \$	20 000,00 \$	150 000,00 \$
		1 221 800,00 \$	830 000,00 \$	550 000,00 \$

4 Adoption du budget 2021 et du Programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022

Résolution 2020-12-191

Il est proposé par Gyslain Drouin

Appuyé par Donald Grimard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

D'adopter le budget et le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023.

ADOPTÉE

5 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les citoyens étaient invités à faire parvenir leur question par courriel avant l'assemblée afin que le maire réponde aux questions. Une citoyenne a fait parvenir des questions, nous lui avons répondu par courriel et les réponses ont été énumérées lors de la captation. Cette période de question est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

6 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résolution 2020-12-192

Il est proposé par Lise Champoux

Appuyé par Yvan Dallaire

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE

M. Jocelyn Dion
Maire

Mme Marie-Ève Gagnon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim